

Fiche technique sur les allergènes

Dans le cadre de l'action 26 du PRSE 2 de Franche-Comté*

En cas d'allergie vraie à l'un de ses aliments se référer au PAI de l'enfant et s'informer auprès de ses parents. Des évictions plus strictes pouvant être prescrites dans certains cas.

Arachide

Mentions interdites :

- Arachide
- Cacahuète
- Beurre de cacahuète
- Protéines d'arachide



Mentions autorisées :

- Traces d'arachide ou de cacahuète
- Huile d'arachide



Pour toutes questions
n'hésitez pas à
contacter la
diététicienne du RAFT
03.81.21.84.36

Fruits à coque

Mentions interdites :

- Pistache
- Noix de cajou
- Noix de pécan
- Noix de Macadamia
- Noix du Brésil
- « Contient des fruits à coque » sans autre précision



Mentions autorisées :

- Noisette
- Amande
- Noix
- Traces de fruits à coque
- Traces d'autres fruits à coque



Soja

Mentions interdites :

- Soja
- Farine de soja
- Protéines hydrolysées de soja
- Isolat de soja
- Concentra de soja



Mentions autorisées :

- Lécithine de soja
- Traces de soja
- Haricot Mungo

Généralités

Les ingrédients ci-dessus étant des allergènes à déclaration obligatoire, les mentions suivantes : « huiles végétales », « matières grasses végétales », « protéines végétales » sans précision de la nature de l'allergène, sont autorisées.

Exemple d'étiquetage

La mention « Contient soja » est obligatoire car il y a présence de « Lécithine de soja » dans le produit
→ Biscuit autorisé

BISCUITS CACAOTES AUX CÉREALES ET AUX PETITES DE CHOCOLAT ENRICHIS EN VITAMINES E, B1, PP, EN FER ET EN MAGNÉSIMUM ET SOURCE DE CALCIUM ET DE PHOSPHORE.
Ingrédients : Céréales 56,7% (farine de blé 49,7%, farine de seigle, son de blé) - Sucre - Pépites de chocolat 12,4% (sucre, pâte et beurre de cacao, émulsifiant : Lécithine de soja) - Matière grasse végétale - Levure - Maïs en poudre 3,5% - Sirop de glucose-fructose - Poudres à lever : carbonate acide d'ammonium, carbonate acide de sodium, diphosphate disodique - Lait écrémé en poudre 0,8% (équivalent lait écrémé 8,4%) - Dérivé du lactosérum riche en calcium - Sel - Emulsifiant : E 472e - Minéraux : carbonate de magnésium, fer réduit - Vitamines : E, B1, PP.
CONTIENT : GLUTEN, SOJA, LAIT.
FABRIQUÉ DANS UN ATELIER QUI UTILISE : ŒUF, NOISETTE, SESAME

La mention « matière grasse végétale » sans autre précision : il ne pas s'agir d'arachide, de fruits à coque ou de soja
→ Biscuit autorisé

La mention « fabriqué dans un atelier qui utilise : noisette » :
- Traces - « Noisette » est autorisée
→ Biscuit autorisé

*Ce document a été élaboré par la diététicienne du RAFT, dans le cadre de l'action 26 du PRSE 2, « Recommander l'éviction des principaux allergènes (arachide, soja, certains fruits à coque) des appels d'offre de la restauration collective », en collaboration avec l'Agence Régionale Santé 70, la Protection Maternelle et Infantile 70, Le Pays de Vesoul-Val de Saône, la Santé Scolaire 70 et l'Association des Maires de France 70.